

N° B. 8611

cette carte rigoureusement personnelle,
doit être présentée chaque fois à
l'entrée des Salons de Jeux.

SAISON 1909

SALLES DE JEUX DU GRAND CASINO DE VICHY

Droit d'Abonnement 3

Validité du 31-3 au 7 Mars

Nom Levy

Prénoms Louis Age 45

Profession

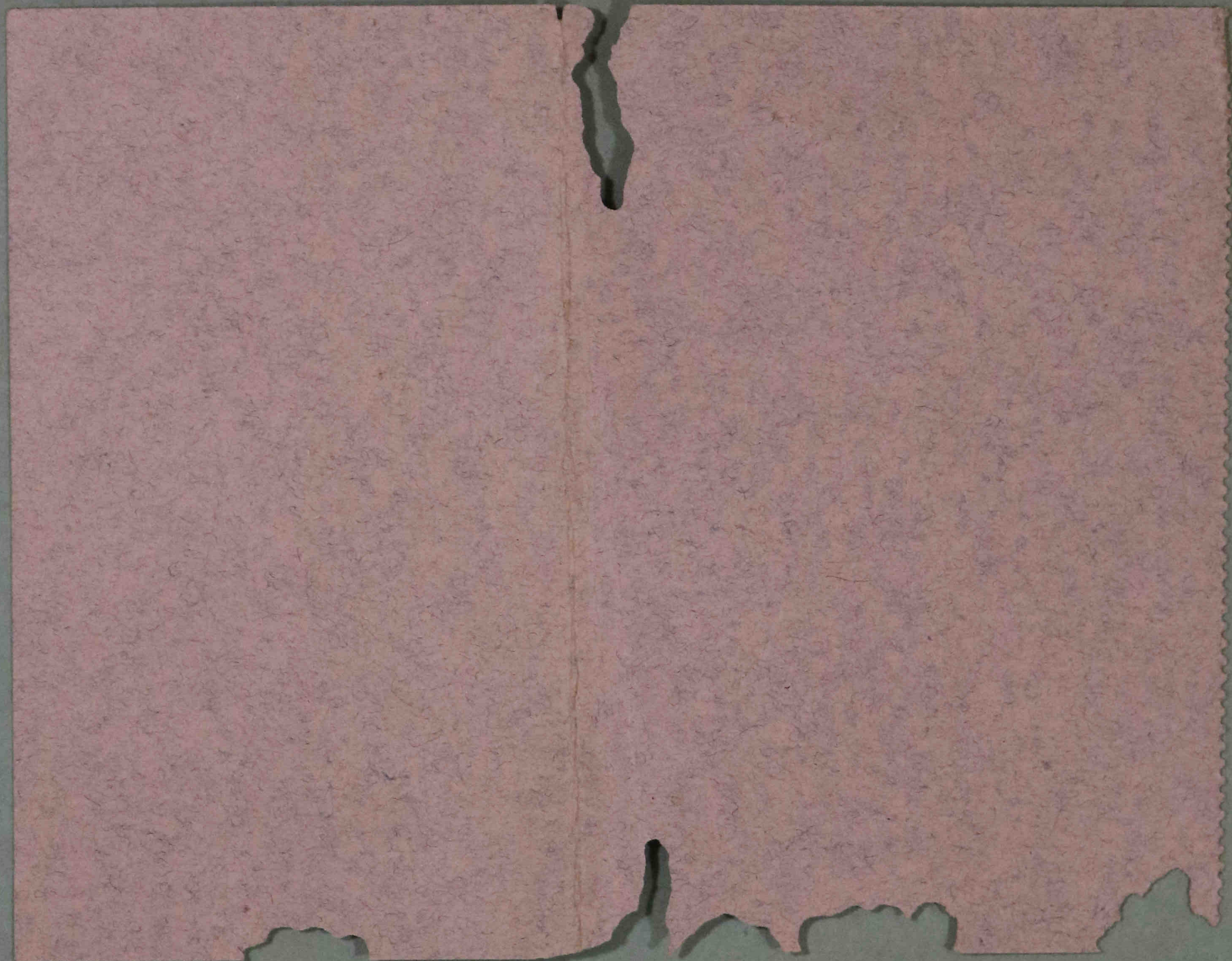
Résidence habituelle St. Paul

Hôtel ou habitation Paris

Vichy, le 31 1909

Un Membre du Comité de Direction,

Le Titulaire,



CASINO DE VICHY



SAISON 1909

CASINO DE VICHY

N°

4936

CASINO SEUL

ABONNEMENT PERSONNEL

du

31 Juillet

au

31 Decembre

délivré à

Monsieur

Prix

LE RECEVEUR :

LE TITULAIRE :

Cette carte est **personnelle** et doit être **présentée à toute demande** des Agents de compagnie. Elle ne peut être ni **cédée**, ni **vendue**. S'il était fait usage d'une carte d'abonnement périmée ou si toute autre personne que le titulaire en faisait usage en dehors des lieux prévus par le Règlement, le porteur devrait payer à raison des prix du Tarif et la Carte sera retirée sans préjudice des poursuites à exercer contre le contrevenant.

Pour les **BALS**, tenue de soirée, les Dames sans chapeau

L'ENTRÉE DES SALLES DE JEUX EST RÉSERVÉE